Nations Unies

S/PV.7731



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7731e séance

Jeudi 7 juillet 2016, à 11 heures

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. De la Calle García
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/430)

16-20745 (F)







La séance est ouverte à 11 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. François Delattre, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin 2016. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Delattre et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel il ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/430)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/591, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Angola, l'Espagne, États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Ukraine.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/430, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2297 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays a voté pour la résolution 2297 (2016) reconduisant la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), car nous sommes convaincus du rôle important que joue la Mission pour appuyer le processus de paix et de réconciliation en Somalie, et ce grâce aux efforts qu'elle déploie et aux sacrifices que consentent les membres de son personnel depuis 2007. Ma délégation affirme que l'évolution positive que connaît la Somalie au plan politique n'aurait pas été possible sans les efforts et les sacrifices consentis par l'AMISOM et par les membres de son personnel pour créer un environnement sécuritaire propice en appui à l'action politique menée par l'ensemble des parties somaliennes.

Cela a consolidé l'action menée au plan international pour renforcer le processus politique et a permis au Conseil de sécurité d'adresser un message clair lors de la visite qu'il a effectuée en Somalie en mai dernier, à savoir qu'il importe d'achever le processus électoral et d'œuvrer sans délai à la mise en œuvre des arrangements conclus au niveau fédéral. Le timing de cette visite a énormément contribué à appuyer le processus de réconciliation et de paix, puisque le modèle électoral pour 2016 a été adopté. À cet égard, je voudrais saluer les efforts faits par le Président de la Somalie, Hassan Sheikh Mahamud, son Premier Ministre et son gouvernement et tous les dirigeants fédéraux pour adopter le modèle électoral et lancer la mise en œuvre des dispositions procédurales et logistiques en vue de son application.

Ma délégation exprime son appui aux efforts de paix et de réconciliation en Somalie et exhorte toutes les parties à faire fond sur les acquis obtenus afin de mettre fin au conflit que connaît ce pays frère depuis de longues années. Ma délégation appelle à appuyer la demande du Président somalien concernant la coordination de l'aide fournie par les organisations internationales et les pays donateurs pour reconstruire les institutions nationales somaliennes, notamment celles chargées des activités de formation et de mentorat à l'intention des éléments des forces somaliennes, afin de créer un dispositif de défense et de sécurité fédéral en mesure d'assumer la

responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité en Somalie. Nous sommes également favorables à ce que le Secrétaire général et l'Union africaine coopèrent dans l'optique de procéder à une évaluation conjointe de l'AMISOM afin d'appuyer la prochaine étape de l'édification de l'État somalien. Nous accueillons positivement tous les efforts déployés dans ce sens.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je félicite le Japon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité, et remercie la France de la grande efficacité avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Je tiens à me faire l'écho de l'hommage rendu par l'Égypte au rôle que joue la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). À l'heure de passer le mandat de l'AMISOM en revue, nous ne devons pas oublier que, sans le courage et l'esprit de sacrifice des contingents de la Mission, la Somalie n'aurait pas fait les mêmes progrès. Il est impératif que nous veillions à ce que les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM s'engagent au moins pour les deux prochaines années, car ces progrès pourraient aisément être annulés.

Il est tout aussi important que le Gouvernement fédéral somalien tienne sa promesse de mettre en place des forces de sécurité crédibles, et ce, non seulement pour apaiser les inquiétudes que nourrissent légitimement les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM, mais aussi pour faire en sorte que la paix et la sécurité en Somalie soient garanties sur le long terme. À défaut, tous les efforts que nous déployons concernant les élections et le processus politique somalien auront été consentis en vain.

Nous sommes très reconnaissants de l'engagement et de l'appui dont ont fait preuve tous les partenaires pour élaborer le projet de résolution et en peaufiner les détails. Nous allons œuvrer d'arrache-pied pour donner aux activités de l'AMISOM des orientations et des priorités claires en cette année critique. Cela implique de libérer le peuple somalien de la menace des Chabab en procédant à des opérations mûrement réfléchies, de mettre en place les conditions de sécurité nécessaires pour que le processus électoral puisse avoir lieu, comme l'a souligné à juste titre le représentant de l'Égypte, et d'appuyer le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces somaliennes compétentes, ce dernier élément devant être notre objectif suprême.

En Somalie, les progrès ne vont pas sans partenariat, or c'est un partenariat dans lequel il faut que toutes les organisations et toutes les parties prenantes – la communauté internationale, l'ONU, les donateurs, l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien lui-même – assument leurs responsabilités. Une telle coopération permettra à l'AMISOM de quitter une Somalie plus solide et plus sûre que lorsqu'elle y a été déployée, et garantira la sécurité à long terme de la région. Nous continuerons donc d'appuyer l'AMISOM et le travail indispensable que la Force effectue, comme vient d'en attester le Conseil par son vote unanime aujourd'hui.

M. Xu Zhongsheng (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a voté pour la résolution 2297 (2016). Le processus de paix somalien est actuellement à un moment charnière. L'organisation des élections en août, comme prévu, permettra de réunir les conditions nécessaires pour que la Somalie renoue avec la paix, la stabilité et le développement aussi rapidement que possible.

Après s'être rendu en Somalie en mai, le Conseil a aujourd'hui adopté à l'unanimité une résolution qui prolonge le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), attestant ainsi de la détermination de la communauté internationale à aider le Gouvernement fédéral somalien à faire avancer le processus politique, à éradiquer la menace que représentent les Chabab, et à accélérer la reconstruction pacifique du pays.

La Chine remercie l'Union africaine et les pays de la région pour tous les sacrifices qu'ils ont consentis et les importantes contributions qu'ils ont apportées. La Chine espère qu'en réponse aux demandes des pays de la région, la communauté internationale aidera la Somalie et l'AMISOM à renforcer leurs capacités, et fournira en particulier un appui logistique conséquent et stable à la Mission et une assistance robuste à la Somalie pour faire avancer le processus politique et promouvoir le développement socioéconomique.

La séance est levée à 11 h 15.